



Agrivoltaïsme dynamique

Résultats agronomiques

Vignes - 2025



Cécile Magherini,
Directrice de Sun'Agri

« Chaque semaine, sur le terrain, nos équipes entendent les mêmes inquiétudes. Des vignes gelées au printemps, des ceps épuisés par la sécheresse, des rendements qui fluctuent sous l'effet d'un climat devenu imprévisible. Selon le baromètre Sun'Agri x IPSOS BVA, 93 % des agriculteurs ont subi au moins un aléa climatique majeur ces trois dernières années. Ce chiffre résume à lui seul l'urgence : il faut protéger nos cultures pour protéger nos exploitations.

Et face à cette pression climatique, les agriculteurs ne s'y trompent pas : 52 % envisagent désormais de s'équiper de solutions de protection climatique, parmi lesquelles l'agrivoltaïsme apparaît en troisième position. Cette dynamique confirme ce que nous constatons depuis des années : la filière cherche des réponses crédibles, efficaces, compatibles avec la réalité du terrain.

C'est précisément la vocation de l'agrivoltaïsme dynamique. Chez Sun'Agri, nous avons fait un choix clair : prioriser les besoins de la vigne, ajuster la lumière qu'elle reçoit, la protéger du

gel, des excès de chaleur ou du manque d'eau. Pas de compromis, pas de logique inversée où le solaire prend le dessus sur l'agronomie.

Les résultats que nous présentons dans ce livre blanc parlent d'eux-mêmes : une vigne mieux protégée, un confort hydrique renforcé, moins d'irrigation, des rendements préservés voire améliorés, et des vins dont la qualité est au rendez-vous.

Des résultats probants : une vigne mieux protégée, moins d'irrigation, des rendements préservés voire améliorés, et des vins adaptés au marché.

Ces résultats sont le fruit d'un travail collectif et de la confiance de nos Sun'Agriculteurs, des chambres d'agriculture et de nos partenaires qui ont accepté d'expérimenter, d'observer et de mesurer à nos côtés. Leurs retours d'expérience nourrissent notre recherche, enrichissent nos modèles et guident chaque évolution de notre technologie.

Notre ambition est simple : permettre aux viticulteurs de continuer à produire dans de bonnes conditions. Protéger le vignoble français, ce n'est pas un slogan, mais un engagement que nous portons aux côtés de celles et ceux qui travaillent la vigne chaque jour. »



Table des matières

1

L'agrivoltaïsme, de quoi parle-t'on ?

2

Nos résultats agronomiques 2025 en viticulture

3

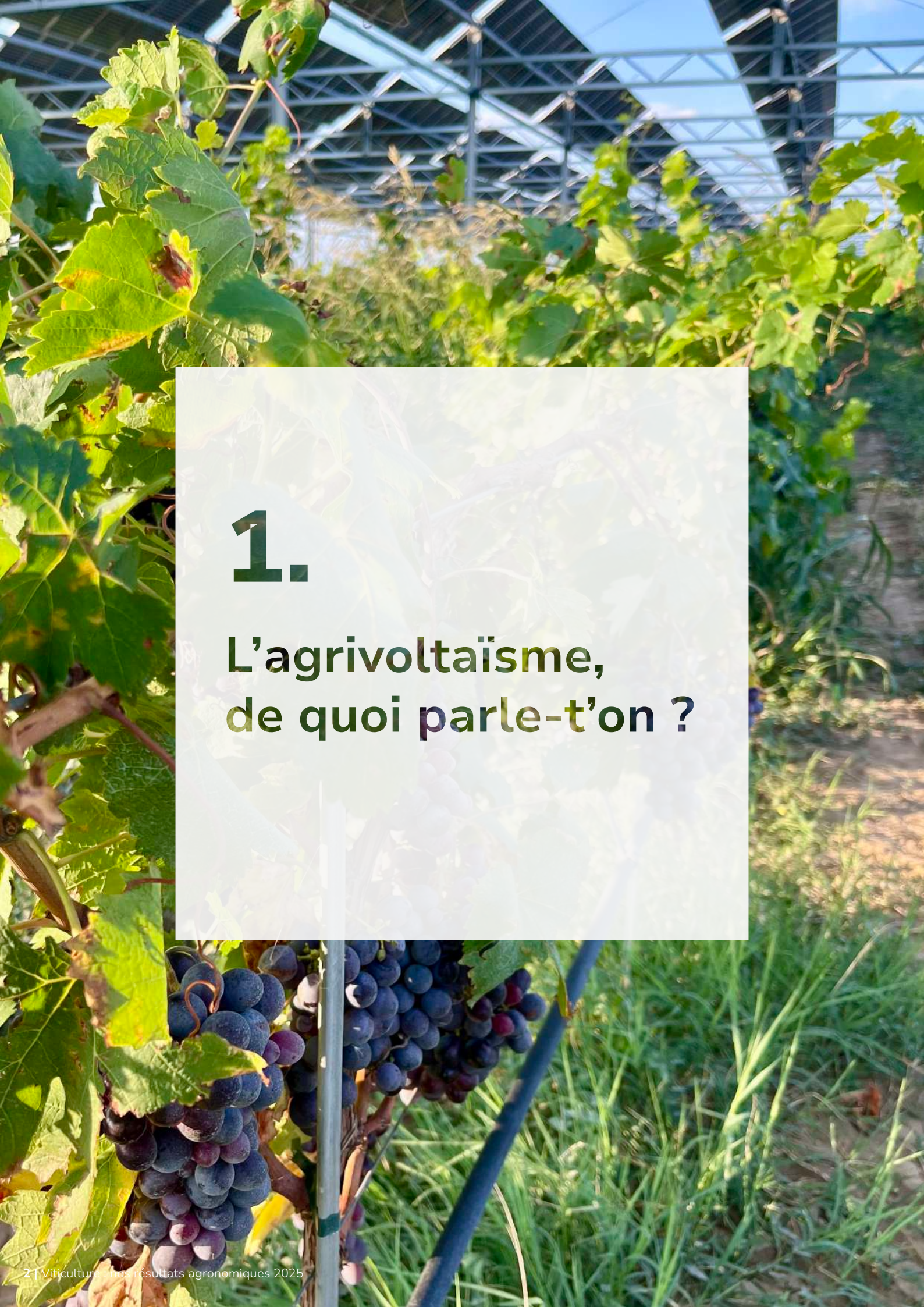
Ce qu'il faut retenir

4

Paroles d'agriculteurs

5

Pour aller plus loin



1.

**L'agrivoltaïsme,
de quoi parle-t'on ?**

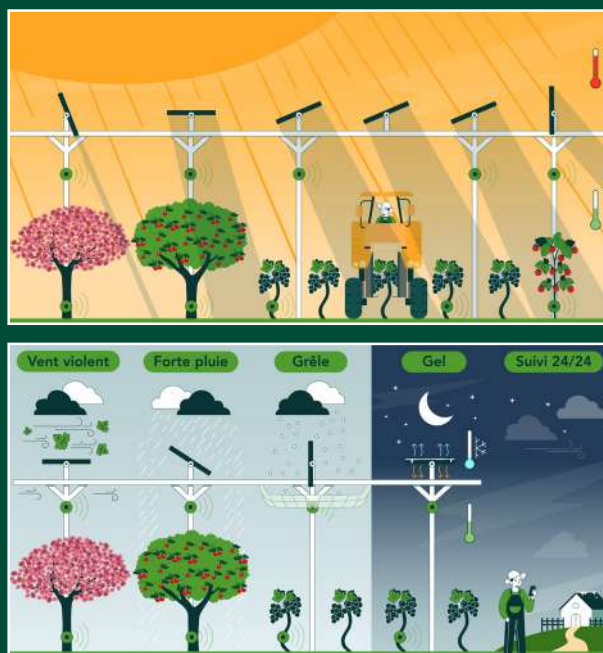
A. Définition

L'agrivoltaïsme dynamique est une innovation agronomique née du programme de recherche Sun'Agri, pensée avec et pour les agriculteurs.

Elle consiste à **installer au-dessus des cultures des panneaux photovoltaïques mobiles, pilotés en temps réel selon les besoins des plantes : lumière, chaleur, stade de développement.**

Pour être qualifiée d'agrivoltaïque, une installation doit être située sur une parcelle agricole en activité et rendre un service direct à la production agricole.

Chez Sun'Agri, la priorité est donnée à la vigne, avant la production d'électricité.



À RETENIR

- Ombrage lorsque la plante doit être protégée (vagues de chaleur, gel, sécheresse).
- Pleine lumière quand elle en a besoin pour sa croissance.



L'AGRIVOLTAÏSME

C'EST

un outil
d'adaptation
au changement
climatique au
service des
cultures.

CE N'EST PAS

de la **production
d'électricité**
sur sol agricole
sans bénéfice
agronomique.

B. Agrivoltaïsme dynamique ou tracking solaire ?

L'**agrivoltaïsme dynamique** de Sun'Agri repose sur un pilotage agronomique.

Les panneaux, installés au-dessus des cultures, s'inclinent en continu pour créer une protection adaptée : ombrage quand cela est nécessaire, lumière lorsque la vigne en a besoin pour sa photosynthèse et son bon fonctionnement physiologique.

Chez Sun'Agri, le mouvement des panneaux suit les besoins de la plante, pas le soleil.

À l'inverse, un système de **tracking solaire** est conçu pour optimiser la production électrique. Il suit la course du soleil sans tenir compte des besoins de la vigne, ce qui peut accentuer le stress thermique et pénaliser la qualité.

Ce qui les distingue :

	AGRIVOLTAÏSME DYNAMIQUE DE SUN'AGRI	TRACKING SOLAIRE
ORIENTATION DES PANNEAUX	Ajustée en continu selon les besoins réels des plantes grâce à notre IA agronomique	Suit la course du soleil
BESOINS DES PLANTES	Pris en compte et contrôle strict via un suivi agronomique	Non pris en compte
PRODUCTION D'ÉNERGIE	Effacement - possibilité de produire moins si la plante a besoin de lumière pour son fonctionnement	Maximise la production d'énergie
RENDEMENTS ET QUALITÉ	Augmentation des rendements et amélioration de la qualité	De -8% à -33% de rendement (moyenne sur 4 ans - Tresserre)
RÉGLEMENTATION	Respect du décret (Loi APER)	Non-respect du décret



À RETENIR

- L'agrivoltaïsme dynamique crée un **effet parasol modulé** au service de la vigne.
- Le tracking vise l'énergie, pas l'agronomie.
- Depuis 2021, nos essais montrent que le tracking solaire peut entraîner des pertes de rendement, jusqu'à -30 % selon les cépages.
- Tous les panneaux qui bougent ne font pas de l'agrivoltaïsme.

C. Un cadre réglementaire pour la filière

Depuis 2023, la loi APER encadre l'agrivoltaïsme afin de garantir que les projets servent d'abord la production agricole.

Pour la vigne, cela veut dire :

- Continuer à produire,
- Mieux résister aux aléas,
- Préserver le potentiel du terroir.

Les équipements doivent être réversibles et compatibles avec les pratiques culturales.

C'est cette logique qui guide la démarche Sun'Agri : développer un outil agronomique avant tout.







2. **Nos résultats agronomiques 2025**

A. Contexte climatique et agricole

En France, les vagues de chaleur ont été multipliées par 4 depuis les années 2000 et les vendanges ont avancé de 16 jours en moyenne en 50 ans.

Dans le même temps, l'alternance sécheresse puis pluies intenses favorise la propagation du mildiou. 2025 en est l'exemple marquant dans les Pyrénées-Orientales :

- 25 jours de canicule
- Réserves hydriques au plus bas
- Épidémie tardive de mildiou

Pourtant, **certaines exploitations réussissent à préserver leur production et la qualité de leurs rendements grâce à l'agrivoltaïsme dynamique.**

Les résultats 2025 de Sun'Agri confirment le rôle de l'agrivoltaïsme dynamique comme outil agronomique d'adaptation :

- Protection climatique
- Stress hydrique réduit
- Rendements maintenus
- Qualité préservée

Évolution du climat à Perpignan ces 5 dernières années par rapport aux normales

- station référence Météo France - Perpignan

Perpignan	Normales (1991 - 2020)	2021	2022	2023	2024	2025
Précipitation annuelle (mm)	578	429	307	245	517	343
Précipitation (mm) du 1 ^{er} juin au 1 ^{er} septembre	61	52	19	57	39	101
Température max (°C)	-	37,3	39,8	39,9	37,9	40,7



En images : effets de la sécheresse sur le sol et la vigne en zone témoin (sans protection agrivoltaïque)

B. Nos 5 résultats marquants



-10°C

à la surface du sol
pendant les canicules



Jusqu'à

60%

d'économie d'eau



+2°C

à la surface du sol en
cas de gel



+28%

de rendements
en Sauvignon



+99%

de rendements
en Cinsault

C. Protection climatique



Protection gel

OBSERVATION

AUCUN DÉGÂT SUR LA VIGNE

TOUS SITES ET ANNÉES CONFONDUS

2024

+2°C À LA SURFACE DU SOL

SOUS DISPOSITIF AGRIVOLTAÏQUE
À TRESSERRE



Protection vagues de chaleur

JUSQU'À

-10°C À LA SURFACE DES FEUILLES
À PIOLENC ET RODILHAN

-10°C AU SOL À TRESSERRE

MOYENNE

-3,5°C À LA SURFACE DES GRAPPES
À TRESSERRE



Protection gel - Tresserre - 2020
©CA Pyrénées-Orientales



Canopée et grappe de la zone
témoin - Claira - 2025



Canopée et grappe sous
agrivoltaïsme - Claira - 2025



À RETENIR

- La couverture des panneaux réduit le refroidissement nocturne, diminuant fortement le risque de dégâts liés au gel lors des périodes où la plante est le plus sensible (jeunes pousses, floraison).
- L'agrivoltaïsme dynamique protège la canopée et les baies des brûlures.

D. Économies en eau

Ces dernières années

MOYENNE

41% D'ÉCONOMIE D'EAU

SUR L'ENSEMBLE DE NOS SITES VITICOLES

JUSQU'À

60% D'ÉCONOMIE D'EAU

LORS DES ANNÉES SÈCHES



Le Zoom : Claira 2025

CINSAULT

63% D'ÉCONOMIE D'EAU

SOUS AGRIVOLTAÏSME DYNAMIQUE

SAUVIGNON

8% D'ÉCONOMIE D'EAU

SOUS AGRIVOLTAÏSME DYNAMIQUE

Le REX : Piolenc 2019-2025

Pour les 7 années d'expérimentation, nous respectons le décret d'application avec **une économie en eau de 43%** au total.

En condition de stress hydrique et de vagues de chaleur, comme en 2024, année la plus pluvieuse mais paradoxalement une des plus chaudes, l'agrivoltaïsme apporte une réelle protection pour sauvegarder les rendements.

L'AVIS DE L'EXPERT

« Dans le contexte méditerranéen des parcelles suivies par la Chambre d'Agriculture, et sur la base des résultats 2025 sur des jeunes parcelles comme celle de Claira, nous avons identifié une possibilité de diminuer les besoins en eau de la plante tout en maintenant voire augmentant les rendements. L'ombrage apporté par les panneaux permet de maintenir une relative fraîcheur sur la parcelle, ce qui est globalement un avantage, il faut cependant accroître le niveau de vigilance vis-à-vis du mildiou qui y trouve un climat plus propice. »

JULIEN THIERY

Chef de service, Chambre d'Agriculture des Pyrénées-Orientales.



E. Rendements agricoles

Des rendements nettement supérieurs en 1^{ère} année.

Domaine de Besombes - Claira

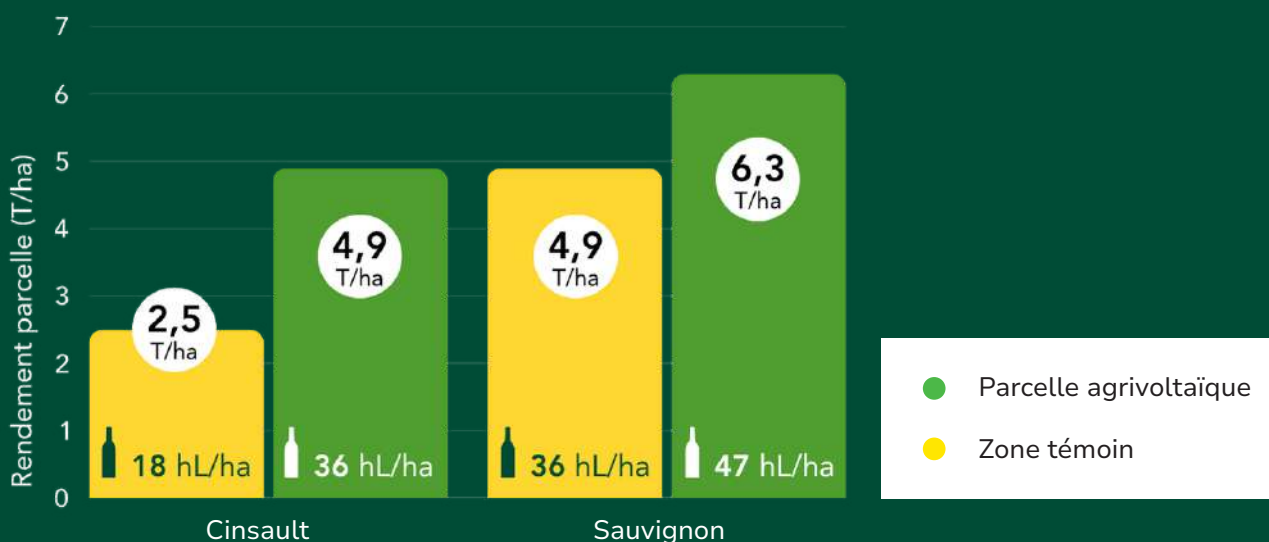
CINSAULT +99%

SOUS AGRIVOLTAÏSME
PAR RAPPORT À LA ZONE TÉMOIN VOISINE

SAUVIGNON +28%

SOUS AGRIVOLTAÏSME
PAR RAPPORT À LA ZONE TÉMOIN VOISINE

Rendements de la parcelle agrivoltaïque et de la zone témoin en T/ha et hL/ha
Cinsault et Sauvignon - Claira



À RETENIR

- Première récolte (3^{ème} feuille).
- Forte mortalité en zone témoin (>30 %) liée à la sécheresse en 2023 .
- Meilleure implantation sous agrivoltaïsme et plus uniforme.
- Des rendements plus élevés que la moyenne des Pyrénées-Orientales (20hL/ha)

→ Un démarrage très prometteur, à confirmer lors de l'entrée en production de l'ensemble des ceps.

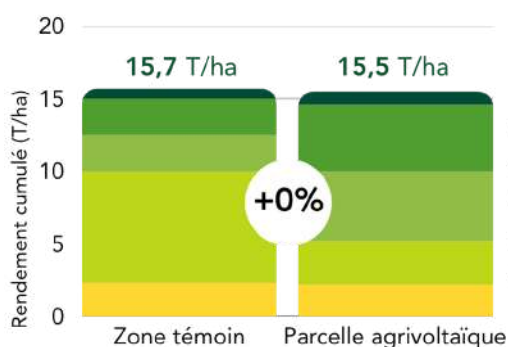


Maintien des rendements dans un contexte d'exploitation difficile

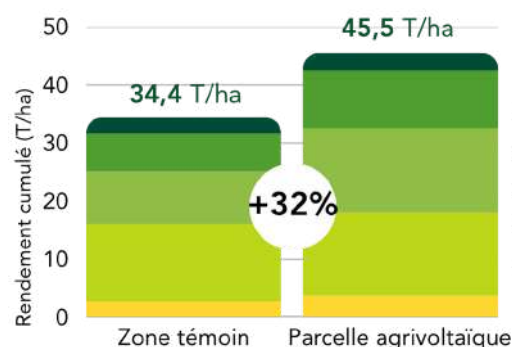
Domaine de Nidolères - Tresserre

- Jusqu'à +32% de rendements selon les cépages depuis 2021 grâce au pilotage agronomique et à l'irrigation malgré une production en baisse suite aux difficultés d'exploitation.
- En 2025, moins de 1T/ha récoltée et Chardonnay non récolté à cause du mildiou.
- Contexte agronomique : une forte pression du mildiou, non maîtrisé du fait d'un nombre de traitements insuffisant ; une sécheresse de plus en plus marquée et des restrictions d'eau.

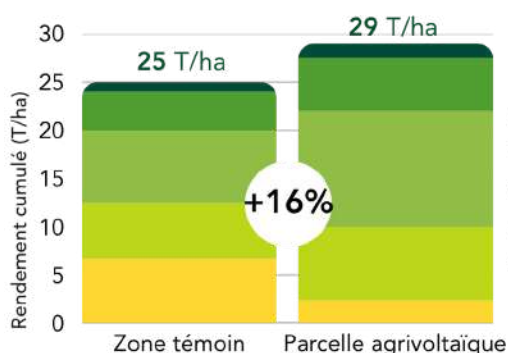
CHARDONNAY



GRENACHE BLANC



MARSELAN



ANNÉES DES VENDANGES

- 2025
- 2024
- 2023
- 2022
- 2021

L'AVIS DE L'EXPERT

« Globalement la structure agrivoltaïque permet un maintien voire une amélioration des rendements. Si les résultats paraissaient défavorables à l'issue des 2 ou 3 premières années de suivi à Tresserre, les rendements se sont nettement améliorés par la suite. La plus-value de la structure agrivoltaïque est d'autant plus forte que les aléas climatiques sont présents (sécheresse, coups de chaud, gel). Ces observations montrent la nécessité de réaliser des suivis agronomiques sur une longue durée. La réponse de la vigne paraît différente selon les cépages : le chardonnay semble plutôt impacté alors que le grenache blanc présente un comportement favorable. Un long travail de screening reste à mener afin d'identifier les cépages les plus adaptés à l'agrivoltaïsme. »

JULIEN THIERY

Chef de service, Chambre d'Agriculture des Pyrénées-Orientales.



F. Qualité des récoltes

Qualité des grappes et des baies

	Cinsault	
	Zone témoin	Parcelle agrivoltaïque
Poids des grappes	50-150g	150-250g

→ Grappes plus nombreuses et plus lourdes

	Sauvignon	
	Zone témoin	Parcelle agrivoltaïque
Poids des grappes	100g	100-140g

→ Grappes moins nombreuses mais plus lourdes

Degré alcoolique et qualité des vins

	Cinsault		Sauvignon	
	Vin témoin	Vin agrivoltaïque	Vin témoin	Vin agrivoltaïque
Degré d'alcool	10,3%	10,9%	13,1%	10,3%

CINSAULT : degré d'alcool quasi similaire entre le vin agrivoltaïque et témoin.

SAUVIGNON : degré d'alcool réduit et acidité préservée.

APPRÉCIATION DES VINS : les vins cultivés sous agrivoltaïsme dynamique sont plus appréciés que les vins de la zone en full-tracking. En effet, les deux vins les moins bien notés sont issus de la vigne de cette dernière zone.

L'AVIS DE L'EXPERT

« L'ombrage des panneaux permet une protection évidente des plants face à la sécheresse. Sur les plantations de 2022 et 2023, un arrosage hebdomadaire en période estivale était nécessaire dans notre département. Les panneaux, à arrosage équivalent, ont permis le maintien d'une humidité supérieure et donc un meilleur taux de reprise des plantiers. Concernant le profil des vins à la récolte, nous constatons un décalage de maturité avec, à date équivalente, un degré alcoolique inférieur et une acidité supérieure. De manière générale, nous trouvons 1 degré alcoolique de moins et 0.5 points d'acidité en plus selon les cépages. »

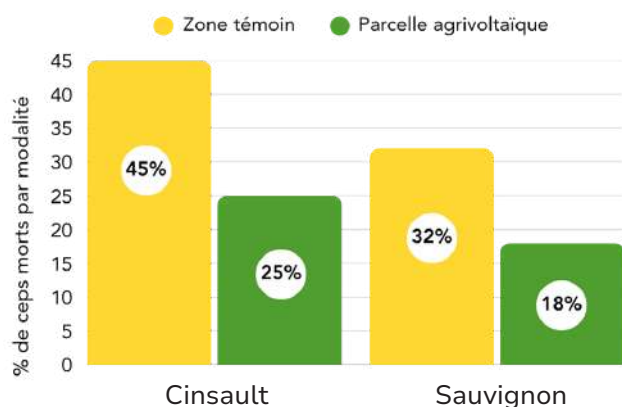
JULIEN THIERY

Chef de service, Chambre d'Agriculture des Pyrénées-Orientales.



G. Vitalité des jeunes ceps

L'année 2023 a été marquée par la sécheresse, entraînant une hausse de la mortalité des jeunes ceps à Clair. Une mortalité qui a cependant été limitée grâce à la protection agrivoltaïque.



CINSAULT

-20% DE MORTALITÉ
ET DES CEPS PLUS VIGoureux

SAUVIGNON

-14% DE MORTALITÉ
SOUS AGRIVOLTAÏSME



Jeune cep sous protection agrivoltaïque - Clair - 2023



Jeune cep mort dans la zone témoin - Clair - 2023

H. Pression des maladies

La pression des maladies peut être supérieure sous agrivoltaïsme mais ne nécessite pas de traitement phytosanitaire supplémentaire et n'a pas d'effet sur les rendements.

À Clair en 2025

MILDIU

JUSQU'À +30% DE CEPS TOUCHÉS PAR LE MILDIU

PAR RAPPORT À LA ZONE TÉMOIN

Contexte agronomique : apparition du mildiou favorisée par une pousse importante de l'herbe mais aussi de la vigne. Pas d'impact sur le nombre de traitements, ni sur la qualité et les rendements.

OÏDIUM

NIVEAU FAIBLE ET CONTRÔLÉ



L'AVIS DE L'EXPERT

« Depuis 2019 nous n'avons que rarement observé des différences significatives sous panneaux. Seul en 2024, l'attaque du mildiou était un peu plus forte car l'année était compliquée au niveau de la pression et les vignes plus poussantes sous panneaux ont été légèrement plus impactées. »

FRANÇOIS BERUD

Chef de service vigne et vin,
Chambre d'Agriculture du Vaucluse.



3. **Ce qu'il faut retenir**

Ce que les vignerons observent



Protection climatique

- Une **protection efficace** dès la première année de plantation des vignes
- Meilleur **maintien du potentiel productif** lors des canicules



Rendements

- Des **rendements maintenus voire améliorés** sous agrivoltaïsme et plus élevés que la moyenne du département à Claira.
- **Nécessité prouvée du pilotage agronomique**, les zones en full-tracking montrant une baisse de rendements allant jusqu'à -30% selon les années



Irrigation

- Une **réduction de l'irrigation** pouvant aller jusqu'à 60%, particulièrement marquée lors d'années sèches
- Un **meilleur confort hydrique** pour les vignes agrivoltaïques



Qualité

- Des **grappes plus lourdes** et homogènes
- Des **vins adaptés à la demande du marché**



Maladies

- Le mildiou peut être favorisé sous agrivoltaïsme, mais **ne nécessite pas de traitements supplémentaires et est sans effet sur les rendements**



4.

Paroles de Sun'Agriculteurs



« En 2024, j'ai perdu 60% de ma récolte et pu vinifier à peine 500 hL. L'agrivoltaïsme est de nature à nous protéger, même si cela joue sur de petites superficies. [...] Cette année [2025], c'est une récolte exceptionnelle, pour la troisième année après plantation. Nous allons pouvoir réaliser un nouveau vin blanc en IGP Côtes Catalanes. Et pourtant, cette parcelle a subi deux grandes périodes de canicules en juin, comme en août. »



DAMIEN DE BESOMBES

VITICULTEUR ET PROPRIÉTAIRE DU DOMAINE
DE BESOMBES - CLAIRA (66)



« L'agrivoltaïsme permet de rétablir l'équilibre entre l'alcool et l'acidité. Par rapport à la parcelle témoin sans panneaux, on a un degré alcoolique de moins. On note aussi - 25 % d'évapotranspiration, ce qui réduit les besoins d'irrigation. Comme il fait plus chaud sous les panneaux par temps de gel, moins chaud en période de canicule, les raisins sont de meilleure qualité. »



PIERRE ESCUDIÉ

VITICULTEUR ET PROPRIÉTAIRE DU DOMAINE
DE NIDOLÈRES - TRESSERRE (66)



« Nous constatons une différence de -20% de mortalité sur nos plantations de 2025 (10ha) en dessous des structures agrivoltaïques. En plus de l'impact économique que peut avoir le taux de mortalité sur un plantier, le bon développement des plants la première année et donc de leur système racinaire est déterminant pour toute la durée de vie d'une parcelle. Le stress hydrique étant limité par l'ombrage apporté, le développement racinaire et de la végétation des jeunes plants est significativement meilleur. L'agrivoltaïsme est pour nous un outil clé de résilience face à la sécheresse. »



JONAS DUBOIS

VITICULTEUR DANS LES PYRÉNÉES-
ORIENTALES (66)



5. **Pour aller plus loin**

Liens utiles et contact



1^{ÈRES} VENDANGES AGRIVOLTAÏQUES À CLAIRA LA REVUE DE PRESSE

Article dans le Parisien

**À l'ombre des panneaux photovoltaïques,
une vendange exceptionnelle pour des
vignes des Pyrénées-Orientales**



Reportage sur France 3 Occitanie

**Pourquoi l'agrivoltaïsme pourrait
sauver de la sécheresse les domaines
viticoles du Languedoc Roussillon**



LES VENDANGES EN IMAGES



CONTACTEZ NOS ÉQUIPES

POUR ÉCHANGER SUR LES PERSPECTIVES
D'APPLICATION SUR VOTRE EXPLOITATION

Testez l'éligibilité de votre parcelle :





ANNEXES

Méthodologie et périmètre d'étude

A. 3 parcelles de vigne suivies en 2025

Domaine de Nidolères à Tresserre (66)

3 cépages : Grenache Blanc, Chardonnay, Marselan

Plantation : mai 2018

Dispositif : agrivoltaïsme (4,5 ha) et zone témoin (3ha)

Suivi expérimental : depuis 2018 par la Chambre d'Agriculture des Pyrénées-Orientales.

1^{er} dispositif en viticulture sur plusieurs hectares. La structure a été installée au moment du renouvellement de la culture, les vignes ont été plantées après son implantation.

Modalités comparées :

- Zone Tracking Solaire (Nord-Est) : tracking solaire sur toute la saison
- Zone AVD* (Nord-Ouest et Sud-Ouest) : AVD*, ombrage piloté agronomiquement
- Zone Témoin (Sud) : témoin



Domaine de Besombes à Clairà (66)

2 cépages : Cinsault et Sauvignon

30 à 60 ceps suivis

Plantation : mai 2023

1^{ères} vendanges sous installation agrivoltaïque en 2025

Suivi agronomique par la Chambre d'Agriculture des Pyrénées-Orientales

Modalités comparées :

- Ombrage piloté et témoin pour les deux cépages



Station expérimentale de la chambre d'agriculture du Vaucluse à Piolenc (84)

Cépage : Grenache Noir

Année de plantation : 2000

Dispositif : Agrivoltaïsme dynamique (680 m²) et zone témoin (340 m²)

Suivi expérimental par la Chambre d'Agriculture du Vaucluse depuis 2019

Modalités comparées :

- AVD* Est : Ombrage piloté avec un effacement jusqu'à véraison, puis tracking solaire l'après-midi chaque année
- AVD* Ouest : Ombrage piloté avec différentes stratégies de pilotage d'ombrage agronomique testées
- Témoin : 4 rangs à l'ouest des dispositifs (témoin ouest : 1 rang et témoin est : 3 rangs)
- En 2023 et 2024, une nouvelle variable (irrigué vs non irrigué) a été ajoutée, menant à 4 modalités : témoin irrigué et non irrigué, ombrage piloté irrigué et non irrigué



* AVD = Agrivoltaïsme Dynamique

B. Protocoles expérimentaux

Protection contre les vagues de chaleur

Site concerné	Variables observées	Type de mesure
Piolenc	Température de l'air	Capteurs de température
	Température de surface des feuilles	Capteurs Ecomatik
	Stades phénologiques	Observations chaque semaine
	État visuel des grappes	Catégorisation visuelle des impacts
Tresserre	Température de l'air	Capteurs de température
	Température de surface	Capteurs de température
	Stade phénologique	Observations chaque semaine

Protection contre le stress hydrique

Site concerné	Variables observées	Type de mesure
Piolenc	Statut hydrique	Mesure du potentiel hydrique
	Quantité d'eau apportée	Compteur eau irrigation

Croissance végétative

Site concerné	Variables observées	Type de mesure
Piolenc	Surface foliaire spécifique	Surface et masse sèche des feuilles
	Suivi de croissance foliaire	Mesure de la croissance des APEX
	Croissance des sarments	Mesure de la SFE
	Etat de la canopée	Aspect visuel, SPAD
	Effet d'une défoliation sous AVD	Mesure de la lumière interceptée, rendements et qualité années n et n+1
Tresserre	Hauteur de la première feuille	Manuelle
	Hauteur de la canopée	
Claira	Taux de mortalité sur ceps	Comptage 2,5 mois après plantation
	Indice d'arrêt de croissance	Mesure de la croissance des APEX
	Développement végétatif	Longueur totale de sarments et nombre de sarments par cep
	Développement de la canopée	Volume de la canopée : hauteur cime x surface canopée

Rendements

Site concerné	Variables observées	Type de mesure
Piolenc et Tresserre	Nombre de grappes	Comptage à la récolte
	Rendement par cep	Pesée à la récolte
	Nombre de sarments	Comptage à la récolte
Piolenc	Rendement en jus	Evaluation après presse

Qualité des raisins et vins

Site concerné	Variables observées	Type de mesure
Tresserre	Date de récolte	Mesure de l'acidité totale et TAP
	Sucres et acidité	Mesures laboratoires
Piolenc	Dates de récoltes	Différenciées suivant °Brix
	Contrôles maturité	Échantillonnage de 200 baies
	Sucre, acidité, % alcool et anthocyanes	Mesures laboratoire
	Analyse organoleptique	Micro-vinifications et panel experts chambre d'agriculture (13 dégustateurs)



À PROPOS

Sun'Agri est une climate tech et société à mission française, pionnière et leader de l'agrivoltaïsme dynamique. Forte de 16 années de recherches conduites avec l'INRAE, autrice du tout premier démonstrateur agrivoltaïque dynamique mondial et leader des appels d'offres innovation de la CRE depuis ses débuts, la technologie Sun'Agri équipe aujourd'hui plus d'une quarantaine de sites agricoles en France et a été choisie par une quinzaine d'énergéticiens partenaires pour leurs futurs projets. L'entreprise est lauréate en 2024 d'un fonds européen pour l'innovation climat (Recherche) et du Focus Innovation Dionysud (Application mobile agricole). Elle est finaliste des Tech for Good 2022 et Médaille d'or au SITEVI 2019. Depuis fin 2022, Sun'Agri est une filiale d'Eiffage Concessions et incarne au travers d'un collectif de Cleantechs la plateforme d'accélération des énergies renouvelables du Groupe.

CONTACTS

contact@sunagri.fr
01 53 81 03 15
www.sunagri.fr

Contact presse :
Agence Angie
pressesunr@angie.fr

Suivez-nous :

